

PARCOURS DU PATRIMOINE

SCHÆLCHER

Du bourg de Case-Navire
à la ville de Schœlcher

MARTINIQUE



SCHŒLCHER

Du bourg de Case-Navire à la ville de Schœlcher

TOPOGRAPHIE

Localisée sur la côte Caraïbe, à l'ouest de Fort-de-France, l'actuel centre-ville de Schœlcher est situé à 5,5 km du fort Saint-Louis et à 7,5 km de la mairie de Case-Pilote. Le territoire communal s'étend du sommet des pitons du Carbet jusqu'à la mer au sud. L'altitude maximale est de 1 197 m (morne Lacroix), l'altitude minimale est celle du niveau de la mer. La topographie du site est marquée par la forte déclivité des pentes des pitons du Carbet et des mornes qui se prolongent jusqu'à la côte.

Les pentes deviennent plus faibles au fur et à mesure que l'on s'approche du littoral.



Les pitons du Carbet : points culminants de la commune

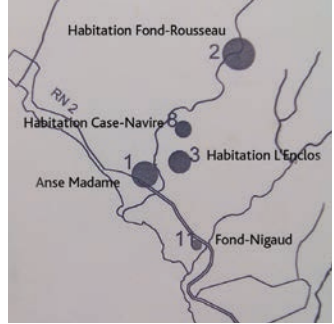
Les mornes sont séparés par des rivières (Bellemare, Lahaye, Case-Navire, ravine Touza) qui se jettent dans la mer et creusent des ravines étroites et profondes, séparées par des plateaux ou des lignes de crête, qui s'élargissent en direction de la mer et se terminent par des fonds séparés par des falaises. Ces dépressions ou fonds de vallées sont rendus fertiles grâce à l'écoulement des eaux de pluie et à l'apport alluvionnaire.

Le bord de mer est composé de six anses et d'autant de fonds. La ligne de crête de Fond-Bellemare au nord, les quartiers La Colline, Fond-Bernier à l'ouest, et la ravine du Petit-Paradis à l'est constituent les limites de la commune, qui s'étend sur une superficie de 22,95 km². La côte caraïbe, située sous le vent, est protégée des alizés, et la forte déclivité des pentes qui descendent vers la mer offre de nombreuses possibilités de mouillage en eau profonde aux navires.



La baie de Schœlcher vue depuis la terrasse de l'hôtel Batelière

Le mouillage situé près de la rivière Case-Navire est déjà connu des navigateurs (1629) avant que les colons français décident de s'établir sur le site de l'anse Madame, à l'emplacement d'une ancienne occupation précolombienne, mise au jour par des fouilles archéologiques en 1974. La rivière Case-Navire sert alors de source d'eau et d'approvisionnement en poisson aux Amérindiens. Les colons français apprécient le site, qui offre un mouillage sûr ainsi que des possibilités de ravitaillement en eau douce et en bois.



Plan de localisation des habitations-sucreries situées à proximité de l'anse Madame

Au XVII^e siècle, des cases servent pour la maintenance des embarcations (d'où le nom originel du site : Case des Navires), l'embarquement des marchandises et le débarquement d'esclaves, comme à la pointe des Nègres. Sur la carte de Nicolaum Visscher II (milieu XVII^e siècle), Case-des-Navires est signalé comme étant un lieu pour le pesage des marchandises (« poids du Roi »), c'est-à-dire un emplacement autorisé à réguler le commerce et garantissant l'application des mesures officielles.



Insula Matanino vulgo Martanico, par Nicolaum Visscher (milieu XVII^e siècle)



Plan de l'isle de la Martinique levée par les 14 d 30 min de Latitude sept et des 17 degrez 10 min de Longitude par Houël Ingénieur du Roy, 1729

Le « terrier* » de la Martinique (1671), le père Du Tertre et le père Labat indiquent que les terres de Case-des-Navires étaient plantées de canne, de cultures vivrières, de tabac, et signalent également la culture du cacao, du café et du coton au xvii^e siècle, avant que le sucre ne devienne la principale production au xviii^e siècle. L'économie du quartier fut pendant deux siècles largement dominée par l'économie de plantation et la traite négrière. Le plan de l'île de la Martinique dressé par Houël (1729) montre que les habitations* occupent déjà, au début du xviii^e siècle, une bonne partie du territoire de Case-des-Navires. Elles s'organisent en fonction du relief et de l'accès à la mer, mais restent cependant isolées et dispersées. Aujourd'hui encore, la toponymie de nombreuses localités de la commune vient de l'implantation ancienne d'habitations-sucreries (Fond-Collat, Fond-Duclos, Fond-Lahaye, Fond-Rousseau) qui se sont développées bien avant que Case-Navire ne devienne un véritable bourg.



Habitation Fond-Rousseau, maison principale

LE BOURG DE CASE-NAVIRE

Vers 1730, il n'existait qu'un petit établissement dénommé Case-des-Navires, à proximité d'un lieu de culte fondé par les moines jacobins (1659) à l'époque des premiers défrichements. Les Français occupent le site de la Case-des-Navires plutôt que celui de l'anse Madame parce que la plage, située au sud de la rivière, est plus propice au débarquement des chaloupes. Comme d'autres bourgs de la côte caraïbe, Case-Navire ne s'organise pas selon un plan géométrique, mais de part et d'autre d'une rivière, le long de plusieurs anses.



Case ancienne du bourg de Schœlcher

Ce fait témoigne d'une liberté d'implantation offerte aux premiers colons qui ont aménagé le site. Les cases* s'alignent le long d'une plage et définissent ainsi une voie de passage (rue Michel-Alexandre). L'emplacement est habité par les personnels des magasins de stockage, quelques artisans et commerçants, et par des libres de couleur. Les familles des plus riches habitants du quartier et la population servile vivent sur les habitations et ne se rendent à la Case-des-Navires que pour l'office religieux.

La première phase d'établissement des Français à Case-Navire s'accompagne de la fortification du site grâce à la construction de batteries*, de plan carré et circulaire, pour défendre les côtes et les sucreries. En 1829, les *Annales maritimes et coloniales* décrivent Case-Navire comme un bourg avec des cases en petit nombre situées de part et d'autre de la rivière, certaines étant habitées par des libres de couleur, qui occupent la zone des cinquante pas du roi, normalement réservée à la défense des côtes.



Batterie de Sainte-Catherine, Madiana



Rue empierrée du bourg de Schœlcher

C'est au XIX^e siècle que le bourg a continué de s'étendre le long de l'anse de Case-Navire (rue Émilie-Lovince), jusqu'à l'actuel cimetière, et en direction du promontoire qui domine la plage (rues Fessenheim et Victor-Désiré). Entre 1848 et 1936, la plupart des bâtiments vont y être construits ainsi qu'un marché et un appontement. L'habitat y est parfois mitoyen,

et les rues sont étroites, avec des passages menant à des cours à l'arrière des cases et servant d'espaces communs extérieurs.

Dès 1848, une chapelle est édifée hors de la zone des cinquante pas du roi. Elle devient l'église de Notre-Dame-de-Case-Navire (1855), à l'emplacement qu'on lui connaît aujourd'hui. Comme d'autres églises construites après l'abolition de l'esclavage (Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, Saint-Denis), elle doit servir à diffuser la religion catholique parmi les nouveaux libres, qui sont généralement baptisés, mais n'ont guère eu accès aux autres sacrements de la vie chrétienne (communion, mariage). L'abolition se traduit donc par une hausse du nombre de sacrements et par la nécessité de construire de nouvelles églises.

En 1853, la paroisse de Case-Navire est créée, mais elle n'inclut pas le site de l'anse Madame jusqu'en 1878,



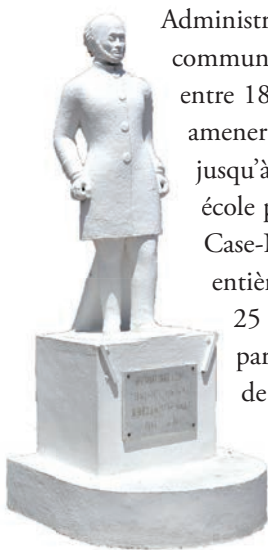
Église de Schœlcher, façade est

date à laquelle la rivière Fond-Lahaye devient la nouvelle limite de la paroisse au nord. À cette époque, le site de l'anse Madame est encore peu occupé, même si un pont permet de le relier à Case-Navire. En 1926, le quartier ne comptait qu'une quinzaine de cases, la plupart alignées le long de l'actuelle avenue de l'Anse-Madame (côté plage), du pont de la rivière jusqu'au croisement avec le chemin d'exploitation des anciennes habitations Case-Navire et Fond-Rousseau. D'autres s'installent après 1946, mais de l'autre côté de la route, ou bien entre la plage et l'avenue de l'Anse-Madame, avec des sentiers qui mènent aux cases (rues Fortuné-Lecurieux, Justin-Saint-Agathe et Bernard-Boromé). Le quartier de l'anse Madame ne s'étend véritablement qu'à partir des années 1970, au moment de l'extension du bourg en direction de l'anse Collat. Le littoral à cet endroit est alors un lieu de villégiature avec des aménagements touristiques comme l'hôtel du Lido (1956).



Schœlcher, 1955, échelle 1 : 20 000

LA COMMUNE DE SCHŒLCHER



Administrativement, le bourg dépend de la commune de Fort-de-France, qui construit, entre 1854 et 1856, le canal Gueydon pour amener l'eau de la rivière Case-Navire jusqu'à la cité foyalaise. Il est doté d'une école pour garçons (1872) et filles (1879). Case-Navire devient une commune à part entière par la loi du 24 mars 1888 et, le 25 novembre 1889, elle est rebaptisée par décret présidentiel, prenant le nom de Victor Schœlcher (1804-1893), l'un des principaux défenseurs de l'abolition de l'esclavage avant sa promulgation (1848).

*Statue Victor-Schœlcher, Marie-Thérèse
Julienne Lung-Fu, 1965*

Les limites administratives de la nouvelle municipalité sont définies en 1895. En 1888, la commune de Schœlcher compte près de 1 600 habitants, 1 740 en 1904 et 3 600 en 1912. Le chef-lieu de la nouvelle commune est encore, à cette époque, un bourg où se développent des activités de pêche, d'artisanat et de commerce. La population municipale augmente après l'éruption de la montagne Pelée (1902), qui provoque l'évacuation des populations des communes voisines du volcan et l'augmentation du nombre de sinistrés qui convergent vers les environs de Fort-de-



France, devenu le nouveau centre économique de l'île. Une partie des migrants se fixent sur le territoire de Schœlcher, notamment dans les quartiers de la Démarche et de Fond-Lahaye, où la colonie cède des terres de l'ancienne habitation La Haye aux sinistrés des communes du Carbet, du Morne-Rouge et du Prêcheur, qui s'y installent.



Les cases occupent l'embouchure de la rivière, puis s'étalent dans le fond. Une seconde éruption a lieu en 1929, et d'autres migrants s'y fixent ensuite. Après ces deux catastrophes, un habitat dispersé de type case rurale commence également à s'égrener le long des voies principales menant à Fort-de-France. Cependant, les migrations cessent au cours de la Seconde Guerre mondiale, du fait d'un retour à la terre imposé par l'amiral Robert et le gouvernement de Vichy pour compenser les pertes liées au blocus.

L'EXTENSION URBAINE DE FORT-DE-FRANCE

Après la départementalisation (1946), les principaux aménagements réalisés ne concernent pas le bourg de Schœlcher mais des zones de la commune, situées à la périphérie urbaine de Fort-de-France, dont la forte croissance urbaine a fini par englober les terres autrefois plantées de canne, et qui alimentaient les sucreries et les distilleries. Leurs domaines sont démantelés pour laisser place à l'urbanisation à partir des années 1950-1960. Fond-Nigaud est la dernière distillerie à cesser son activité, en 1971.

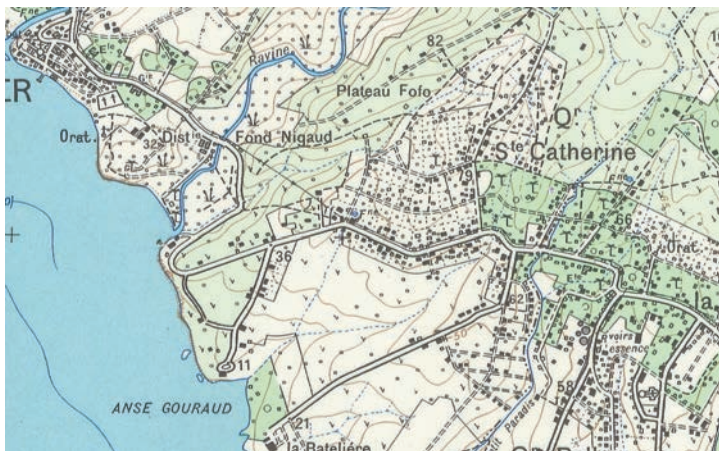


L'extension s'est faite de façon linéaire, le long de l'ancienne route de Schœlcher, puis le long de la RN 2 (cité Saint-Georges, Batelière), et sur les plateaux bien ventilés situés au nord-ouest de Fort-de-France (plateaux Fofò, Roy, Sainte-Catherine), à une altitude qui oscille entre 70 et 110 m. Le plateau Fofò est, au début du xx^e siècle, encore occupé par des champs de canne appartenant au domaine d'Alexandre Sévère, négociant à Fort-de-France. Entre 1912 et 1914, les terrains sont divisés en lots à bâtir de 2 000 et 5 000 m².



Extension urbaine le long de l'ancienne route de Schœlcher

Les nouveaux propriétaires continuent de diviser leurs parcelles pour les revendre. Ainsi, seules 32 maisons sont construites avant 1940, contre 220 entre 1941 et 1961. Le plateau Fofò, qui compte 2 015 habitants en 1967, est désormais plus peuplé que le bourg de Case-Navire et l'anse Madame réunis (1 219 habitants).



Plateau Fofu, 1955, échelle 1 : 20 000

À la fin des années 1960, le plateau Fofu abrite une population issue des classes moyennes. L'habitat y est désormais dense et rapproché car les propriétaires ont continué à morceler leurs terrains.

Le démantèlement des domaines sucriers a permis aux sociétés immobilières de constituer de vastes réserves foncières afin d'aménager, au cours des années 1950-1960, des lotissements pavillonnaires viabilisés regroupant des maisons individuelles avec jardin clos (Petit-Paradis, Roy-Camille), des petits collectifs (Saint-Georges), mais également des lotissements de standing pour les hauts revenus (Grand-Paradis). Ainsi, entre 1958 et 1968, la société immobilière Ozanam aménage une cité-jardin : la cité Saint-Georges.



Immeuble HLM de la fin des années 1950, lotissement Saint-Georges

Celle-ci est destinée aux classes moyennes supérieures, et sa population passe de 252 à 1 221 habitants entre 1961 et 1967. Près de 65 % des nouveaux résidents de la cité sont originaires de Fort-de-France, et seulement 5 % sont nés dans la commune de Schœlcher. Beaucoup de Foyalais se déplacent désormais en voiture et choisissent de quitter la ville pour s'installer à la périphérie, dans les nouveaux lotissements résidentiels, qui regroupent essentiellement des constructions en dur. Toutefois, ce type de logement ne permet pas de résoudre la crise à la fois qualitative et quantitative du logement qui sévit jusqu'aux années 1970.

LA CRISE DU LOGEMENT

La population de la commune de Schœlcher a triplé en un demi-siècle : 6 535 habitants en 1954 et 21 419 en 2006. C'est au cours des Trente Glorieuses que la croissance démographique est la plus nourrie, du fait de l'installation de nouveaux habitants en provenance de Fort-de-France et des campagnes. L'habitat des quartiers anciens ne suffit plus à loger l'excédent de population, et les nouveaux lotissements restent inaccessibles pour beaucoup d'habitants.

Il faut attendre 1959, et l'extension à l'outre-mer des décrets sur les Zones d'urbanisme prioritaire (ZUP), pour que les règlements d'urbanisme et les moyens financiers mis en œuvre par l'État et les collectivités



Cases ancienne, anse Madame, tuiles, tôles, planches de bois



Cité Ozanam, 1972

permettent le lancement de vastes programmes immobiliers, grâce à la mise en œuvre de Plans d'urbanisme directeurs (PUD), puis de Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) à partir de l'application dans les départements d'outre-mer (DOM) de la loi d'orientation foncière (1967), prévoyant pour chaque commune l'élaboration d'un Plan d'occupation des sols (POS). Des milliers de logements économiques sont ainsi programmés grâce à la construction de grands ensembles implantés *ex nihilo* à la périphérie des principales villes des Antilles françaises. Ce type de construction apparaît alors, pour les acteurs décisionnels, comme la seule solution pour faire face à la crise du logement. La cité Ozanam (Batelière) est l'un des plus importants projets d'habitat collectif réalisés dans les années 1970 en Martinique.



Cité Ozanam

La cité a été conçue selon les principes de l'architecture moderniste par Maurice de Lavigne Sainte-Suzanne, qui, depuis 1954, fait partie de l'Ordre régional des architectes d'Antilles-Guyane dont les membres sont alors largement influencés par l'œuvre et la pensée de Le Corbusier ou d'Oscar Niemeyer, qu'une délégation (Lison Clément, Corbin Gérard-Michel...) rencontre à Brasilia l'année de l'inauguration de la nouvelle capitale brésilienne (1961). D'autres équipements, tels que l'hôtel Batelière (anse Gouraud) et l'université (ravine Touza), et des maisons ont également été construits dans le même courant.



Maison moderniste, années 1970

LES MIGRATIONS PENDULAIRES

Dès le milieu des années 1970, de nouveaux quartiers s'ouvrent à l'urbanisation, à l'ouest de la rivière Case-Navire, en direction des mornes, car la pression foncière est moindre que sur le littoral. Les quartiers de L'Enclos, Grand-Village, Ravine-Touza et Terreville connaissent alors un développement important et captent désormais la majorité des nouvelles constructions, tandis que les quartiers anciens sont peu dynamiques. En dépit des contraintes liées à la topographie du site, la croissance urbaine continue, afin de desservir de nouveaux lotissements et une zone d'aménagement concerté (ZAC) située sur les hauteurs de Terreville. L'habitat y est plus diffus car les terrains

sont proches de la forêt hygrophile primaire. Un réseau de voies larges, à double sens de circulation, formant parfois des boucles, est créé afin de faciliter la desserte des logements, mêlant habitats individuels et collectifs. Cette urbanisation s'est amplifiée en même temps que l'essor de l'automobile.

Les migrations pendulaires, entre Schoelcher et les autres communes, se sont intensifiées à partir des années 1980, ce qui a favorisé l'implantation d'hypermarchés le long de la RN 2. La commune est devenue très attractive, de par sa proximité avec le chef-lieu de région, et grâce aux investissements publics et privés qui favorisent le développement de nouvelles activités économiques liées à la société de consommation. Le paysage s'est transformé, sous l'effet de l'urbanisation, et la commune s'est muée en banlieue résidentielle de Fort-de-France, en un pôle académique (université, lycées, collèges, palais des congrès, école hôtelière), administratif (hôtel des impôts, rectorat, direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement/DEAL, annexe du conseil régional) et touristique (hôtel Batelière, comité du tourisme, casino). Désormais, la ville de Schœlcher constitue la périphérie urbaine de Fort-de-France, mais une banlieue qui possède un riche patrimoine historique, témoignant de l'évolution du bourg de Case-Navire depuis ses origines jusqu'à nos jours.



Université, 1987



Le bourg de Schœlcher depuis la batterie Sainte-Catherine

PARCOURS

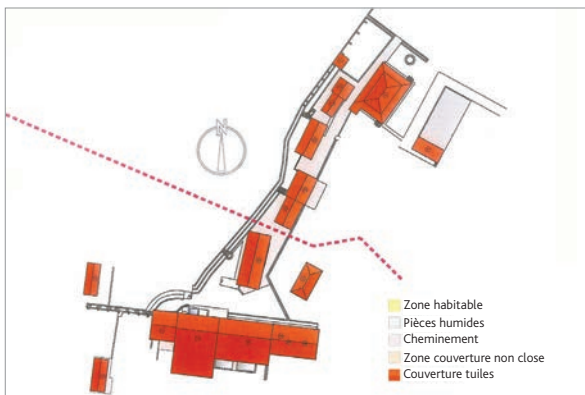
MONUMENTS DE L'ÉPOQUE COLONIALE (XVII^E-XVIII^E SIÈCLES)

L'habitation Fond-Rousseau (1)

Fermée au public toute l'année, hormis pour les Journées européennes du patrimoine, elle est l'une des habitations-sucreries les plus anciennement établies sur le territoire communal, et constitue le seul édifice de la commune inscrit au titre des monuments historiques (arrêté du 31 décembre 1991). Située dans un fond creusé par la rivière Case-Navire, elle a été implantée à l'emplacement d'une ancienne occupation



Distilleries de Fond-Rousseau et Case-Navire, 1955, échelle : 1 : 20 000

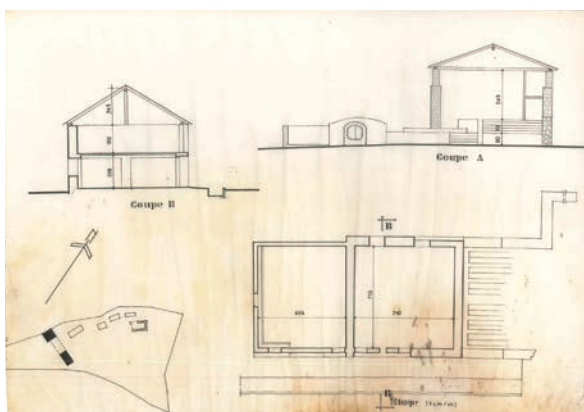


Plan de masse de la toiture de l'habitation Fond-Rousseau

précolombienne. En 1660, Gabriel Turpin et sa sœur Marie héritent de deux sucreries situées à proximité de la rivière Case-Navire sur un domaine de 150 ha. L'une des deux sucreries est dotée d'un moulin à traction animale (Case-Navire), l'autre d'un moulin à eau (Fond-Rousseau). Les concessions sont ensuite rachetées par Hurault de Manoncourt (1687), puis, un siècle plus tard, à la fin du XVIII^e siècle, elles deviennent la propriété de la famille Percin, qui fait l'acquisition de l'ensemble des habitations plantées de canne dans une zone comprise entre les rivières de Fond-Lahaye et Case-Navire, et qui recouvre un domaine de près de 360 ha (Fond-Plumet).

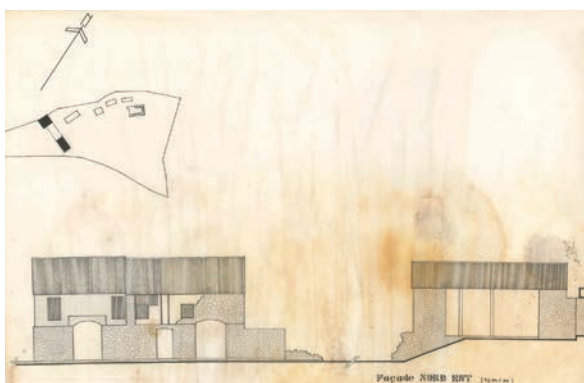
Le domaine est rebaptisé Fond-Rousseau ; il doit son nom à la colonne de distillation déplacée de Saint-Pierre après 1902, qui appartenait à l'usinier Charles Rousseau. La sucrerie devient alors une distillerie, qui fonctionne d'abord sans machine à vapeur, jusqu'à que celle-ci soit installée en 1924. Les fouilles réalisées en 1991 mettent en valeur l'existence originelle d'un ensemble de bâtiments : maison de maître, cuisine extérieure, maison du gérant, anciennes cases serviles, moulin, garage.

Dans les anciens ateliers, les fouilles ont également mis au jour un four et quatre chaudières métalliques, qui avaient chacune un rôle différent dans la préparation du jus de canne, notamment la cuisson et la purification du vesou avant qu'il ne devienne du sirop. Le moulin à eau est encore visible ; il était actionné



Profil des bâtiments A et B de la distillerie Fond-Rousseau, 1985

Façade nord-est des bâtiments A et B de la distillerie Fond-Rousseau, 1985



par une roue à aubes et alimenté par une digue édifée sur la rivière Case-Navire. Le sol de l'habitation est sillonné de petits canaux en pierre, reliés à un aqueduc qui alimente le moulin. L'usage de la pierre se diffuse au XVIII^e siècle, notamment dans les maçonneries des ouvrages hydrauliques (digue, aqueduc, barrages, bassins, etc.) qui desservent parfois les moulins des sucreries, comme celle de Fond-Rousseau ou de la famille La Haye, mais également dans les ouvrages militaires (batterie, fortification, fortin, redoute) pour la surveillance des côtes.

La batterie Sainte-Catherine (2)

Elle se trouve près de la plage de Madiana, sur les hauteurs qui dominent la mer. Il faut emprunter une petite route à droite pour se rendre à cette

ancienne batterie, caractéristique de l'architecture militaire du XVIII^e siècle aux Antilles et destinée à des tirs lointains. Les navires anglais privilégient la profondeur des eaux de Case-Navire pour lancer des attaques contre les Français, notamment en 1759 et 1762. C'est après la guerre de Sept Ans (1756-1763) que la batterie Sainte-Catherine est construite (1778) par les colons français. Elle fait alors partie d'un réseau de fortifications et de fortins qui s'étend des anses d'Arlet jusqu'à Case-Pilote afin de protéger la baie de Fort-Royal de toute invasion. Elle est à l'époque constituée de simples remblais de terre, ou terre-pleins défensifs, soutenus par un mur en maçonnerie semi-circulaire. Les canons posés sur des affûts ne sont pas ceux d'origine.



Batterie de Sainte-Catherine, Madiana

L'église de la Vierge (3)

Construite en 1855, l'église de la Vierge a été plusieurs fois détruite, puis reconstruite. Les charpentes en bois ont été conçues selon la tradition des menuisiers et charpentiers de marine. D'abord édifiés en planches de bois, les murs, qui ne résistaient guère aux incendies, sont progressivement remplacés par des éléments de structure en pierre au XIX^e siècle. L'église est agrandie et rebaptisée Notre-Dame-de-la-Nativité à la fin des années 1880. L'entrée est orientée nord-est, et l'église, construite sur un promontoire, est ventilée grâce aux ouvertures, dotées de persiennes, qui rythment les façades de côté.



Église de Schœlcher, façade sud, rue Désiré-Victorius

L'église est à nouveau reconstruite après l'incendie de 1907, et, entre 1986 et 1988, elle bénéficie d'importants travaux de rénovation, avec l'apport de nouveaux matériaux (briques, terre cuite).

Le monument aux morts (4)



Stèle, monument aux morts

Situé face à l'hôtel de ville, le monument aux morts est une commande de la municipalité d'Émilius Lovince, réalisée par une société établie dans le Nord, à Jeumont, appartenant au marbrier sculpteur Édouard Rombeaux-Rolland. Entre 1922 et 1935, l'entreprise réalise des monuments pour huit communes de Martinique (dont Le Carbet, Case-Pilote et Le Diamant).

Les modèles ont été choisis sur catalogue et sont issus d'une fabrication de série, sans véritable adaptation au contexte local. Celui de Schœlcher est une stèle en granit ornée d'un décor floral stylisé et d'un bas-relief en ciment-plâtre blanc imitant le marbre. Sur le bas-relief est représenté un semeur de grains dans un champ baigné par les rayons du soleil, symboles de la renaissance après la guerre. Ce monument affirme ainsi son originalité par une iconographie qui s'éloigne des images habituelles de la figure féminine et du Poilu.

L'architecture vernaculaire (bourg de Case-Navire)

C'est dans les quartiers anciens, où il existe des maisons construites avant 1946, que l'on retrouve le plus grand nombre de cases. Jusqu'en 1930, la plupart des habitations étaient des cases en bois d'un seul ou de plusieurs niveaux. Même s'il existe encore, à cette époque, des cases en matériaux légers (gaulette*), le recours aux planches de bois pour les pignons* et les façades, aux essentes*, aux tuiles plates à écailles en terre cuite, puis aux tôles pour la couverture et le rajout de portes-jalousies* témoignent d'une augmentation



Case ancienne, 12 rue Georges-Nadeau, Fond-Lahaye (5)



Ancienne maison Lovince (début xx^e siècle), 6 rue Émilius-Lovince (6)

générale du niveau de vie depuis le début du xx^e siècle. Les cases reposent généralement sur un soubassement en maçonnerie ou en béton peint. Cependant, certaines sont parfois posées sur des piliers, pour corriger la pente ou bien pour laisser un vide sanitaire sous l'habitation.

La case est un type d'habitat en bois avec une ou plusieurs portes décentrées par rapport à l'axe de la façade principale, donnant généralement sur le passage, flanquée à gauche et/ou à droite d'une ou de plusieurs fenêtres, tandis que la façade opposée comporte également une ou plusieurs portes donnant sur une cour à l'arrière, qui accueille les espaces communs extérieurs (cuisine placée sous le vent, réserves d'eau, buanderie, etc.). Parfois de vastes cours servent aux artisans ou d'espaces réservés au jardin créole.



Case à deux étages (maison haute), 2 avenue Anse-Madame (7)

La couverture est faite d'un toit à deux ou quatre pentes. C'est un habitat à la fois modulaire et extensible (agrandissement par rajout d'un ou de plusieurs nouveaux modules). L'extension se fait généralement côté cour, ou bien sur le côté lorsque le pignon fait office de façade principale. Le module initial comporte un toit en bâtière*, mais l'extension ne présente qu'un toit en appentis*, dont la faible inclinaison est souvent orientée vers la cour ou un passage situé sur le côté.

Phénomène d'extension de case, impasse Morne-Boye (8)



Dans les quartiers anciens situés près du bord de mer, qui regroupent autant les quartiers historiques (Case-Navire, Fond-Lahaye) que les quartiers populaires (anse Madame, Fond-Batelière), les cases ont été remaniées par ajout d'éléments en béton préfabriqués (colonnes, claustras*), puis de matériaux légers (polychlorure de vinyle (PVC), aluminium) et de climatiseurs. Cependant, cet habitat reste vulnérable aux risques



Case ancienne du bourg rénovée, 7 rue Michel-Alexandre (9)

cycloniques, aux incendies, qui ont tant traumatisé les populations au cours des siècles précédents, ainsi qu'aux attaques de parasites et de champignons xylophages sur les parties en bois conservées.



Façade principale, maison Thorel (1935), 36 avenue de la Batelière (10)

LES MAISONS MODERNISTES (1935-1955)

Le souci de lutter efficacement contre de tels risques favorise l'introduction et la diffusion de nouveaux procédés et matériaux dans les constructions à partir des festivités organisées pour le tricentenaire du rattachement de la Guadeloupe et de la Martinique à la France (1635-1935). L'architecture moderniste a été introduite dans de nombreuses villes antillaises

au cours des années 1920-1930, après une série de cyclones particulièrement dévastateurs.

En Guadeloupe, c'est après le passage du cyclone de 1928 que le modernisme s'impose dans l'architecture des édifices publics, privés et religieux, tandis qu'en Martinique l'introduction de cette nouvelle architecture s'est faite après les dernières éruptions de la montagne Pelée (1929).



Maison, toit-terrasse (1945), 27 avenue de la Batelière (11)

La reconstruction des villes permet l'expérimentation de nouveaux procédés (poteaux-dalle, toit-terrasse) et de matériaux de construction (béton armé, structures en acier et, plus rare, utilisation du bambou à la place du ferrailage).

Ces techniques importées favorisent la conception de vastes surfaces courbes ou rectilignes, la généralisation du système des plans libres*, des portes-à-faux*, des voiles de béton*, et l'élargissement des ouvertures et des portées. Si la plupart des édifices modernes construits à cette époque sont localisés à Fort-de-France, des maisons de style moderne sont également édifiées à Schœlcher, non pas par des architectes mais par des ingénieurs et des artisans.

En Martinique, le modernisme s'est rapidement diffusé parmi les classes moyennes, notamment les artisans. La maison Thorel, aussi appelée « Ma Villa Rêvée » a été construite, en 1935, pour Calixte Thorel, qui exerçait la profession d'ébéniste au moment des festivités du tricentenaire. À cette occasion, il remporte un prix pour un mobilier de chambre en marqueterie de bois exotique.

L'architecture moderniste aux Antilles reprend les différentes formes du mouvement moderne apparu en Europe, ainsi que toutes ses composantes, comme l'esthétique Art déco, consacrée par l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, qui s'est tenue à Paris en 1925.



Maison de style moderne, lotissement Petit-Paradis (12)

JULES ROY-CAMILLE

Diplômé de l'École nationale des travaux publics de l'État, il est l'un des premiers ingénieurs martiniquais à concevoir un élément de construction en béton armé dès 1926 (Guadeloupe). Au cours de la période 1930-1950, il construit, avec son entreprise, en Martinique un nombre important d'édifices dans le style moderne. La première demeure de Jules Roy-Camille, avant celles construites à Saint-Pierre (1936) et à Bellevue (1949), est édifiée près de Madiana (1935) sur le domaine de la distillerie de Fond-Nigaud.



*Maison Jules Roy-Camille (1935),
façade principale (13)*



Maison Thorel (1935) (10)